



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

organisation

Question écrite n° 118957

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique sur le principe de laïcité dans les services publics. Le Haut Conseil à l'intégration a récemment rendu un avis recommandant la mise en place d'une charte de laïcité dans les services publics. Ce texte devrait permettre de garantir le principe de neutralité qui incombe aux agents publics mais également permettre aux usagers de certains services publics, de pratiquer leur culte dans le respect des règles républicaines. Aussi, il lui serait utile de connaître les suites qui seront données à cet avis.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118957

Rubrique : État

Ministère interrogé : fonction publique

Ministère attributaire : budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1704